

PROLOGUE

Le 30 avril 2009 marque le lancement de la mobilisation des maires et présidents d'agglomération de Paris, Rouen et Le Havre sur l'aménagement de la vallée de la Seine et l'ouverture de Paris à la mer. Le même jour, s'ouvrait l'exposition « Le Grand Pari(s) » à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine, qui présentait en particulier le projet Seine Métropole de l'équipe d'Antoine Grumbach. À l'automne, les présidents des huit régions du Bassin parisien s'engageaient également par le cadre de référence commun « Perspectives Bassin parisien », en faveur du développement attractif, durable et solidaire de l'Axe Seine. Depuis lors, de nombreuses initiatives ont été prises, des études et des rapports ont été produits et ont contribué à faire émerger une vision partagée du développement territorial de Paris Seine Normandie. Ils témoignent de l'intérêt que suscite le projet, et de l'implication de nombreux acteurs, qui ont compris les enjeux pour leurs propres territoires et activités, mais également pour le positionnement de Paris ville-monde et le redressement du pays. Les ateliers de travail, organisés en préparation du colloque de Paris par le partenariat des six agences d'urbanisme, ont confirmé et précisé les priorités et enjeux qui font désormais consensus chez les divers acteurs concernés par le développement de la vallée de la Seine.

La structuration des activités portuaires et logistiques est un enjeu majeur pour ce territoire. Dans un contexte de perte de performance relative des ports français et d'une concurrence internationale accrue, il est impératif de mettre en valeur ce réseau de ports maritimes et fluviaux de premier ordre qui a vocation à former un véritable écosystème logistique, en renforçant les synergies entre la logistique proprement dite, l'industrie, la distribution, le commerce et les services. Il ne s'agit pas seulement d'assurer la circulation des flux mais de leur apporter une valeur ajoutée, et de faire en sorte que l'Île-de-France ne soit plus l'hinterland principal du port du Havre, mais que le réseau Haropa élargisse son hinterland en Europe.

Un des grands atouts de ce territoire, c'est aussi d'être un bassin industriel de premier plan, articulé à des espaces agricoles et des forêts, dessinant un grand paysage de ville-nature. Il offre des ressources et des compétences pour des filières aussi diverses que la chimie verte, le recyclage, et les énergies renouvelables. Par conséquent, nombreuses sont les opportunités pour expérimenter une écologie industrielle et une économie circulaire, autant de concepts qui ont vocation à être la matrice de l'industrie du XXI^e siècle.

Fondées sur un patrimoine culturel et historique exceptionnel, des paysages remarquables mêlant ville, nature et agriculture, l'identité et l'attractivité des territoires de Paris Seine Normandie sont aussi des composantes essentielles de la réflexion. D'abord parce qu'à travers elles, c'est la qualité de vie et l'adhésion des habitants qui sont en jeu. Ensuite, parce qu'elles déterminent le dynamisme et la capacité de rayonnement des territoires. Ainsi, alors que l'économie du tourisme et des loisirs constitue une richesse indéniable pour cet espace, se pose la question de l'articulation de l'offre touristique entre l'ensemble normand et l'Île-de-France, et de l'émergence d'une offre véritablement commune. Il s'agit plus largement de démontrer la capacité de construire un territoire qui concilierait aussi bien la question du développement des fonctionnalités économiques, urbaines et agricoles que celle de la préservation et de la mise en valeur culturelle, environnementale et paysagère.

Les problématiques à traiter sont donc maintenant pour la plupart bien connues, ce qui laisse penser que le projet de l'Axe Seine a atteint le stade de la maturité. Il est à cet égard désormais inscrit dans le schéma directeur d'aménagement voté récemment par la Région Île-de-France. De ce constat émerge une double nécessité. D'abord, celle d'élaborer un modèle de gouvernance efficace permettant de mettre en œuvre rapidement les actions, de transcender les clivages géographiques et sectoriels et de coordonner les initiatives locales. Pour y parvenir, l'élaboration d'un plan stratégique à l'échelle de l'Axe Seine est indispensable afin de poser clairement les objectifs à atteindre par les différents acteurs concernés. Ensuite, une nécessité, tout aussi importante, celle de définir les financements, publics et privés, à consacrer à ce projet de sortie de crise, et d'évaluer les retours sur investissement et les gains en qualité environnementale.

Le présent document propose un bilan de la séquence de définition des enjeux, de mise en conviction des acteurs et d'impulsion du projet, qui se clôt avec le colloque de Paris. Il porte aussi l'ambition de poser les bases pour les réflexions à venir, en donnant à voir les opportunités et leviers de développement, et notamment les dynamiques émanant des territoires et des différents acteurs sur lesquelles le projet d'ensemble doit s'appuyer.

Pierre Bourguignon,
Président de l'Agence d'Urbanisme de Rouen
et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE)

Anne Hidalgo,
Présidente de l'Atelier parisien d'urbanisme
(Apur)

Antoine Rufenacht,
Président de l'Agence d'Urbanisme de la région
du Havre et de l'Estuaire de la Seine (AURH)

Mireille Ferri,
Vice-Présidente de l'Institut et d'Aménagement
et d'Urbanisme de la Région Île-de-France
(IAU-îdF)

Hugues Ribault,
Président de l'Agence d'Urbanisme
et de Développement de la Seine Aval (AUDAS)

Colin Sueur,
Président de l'Agence d'Urbanisme de Caen-
Métropole (AUCAME)